Image not found or type unknown

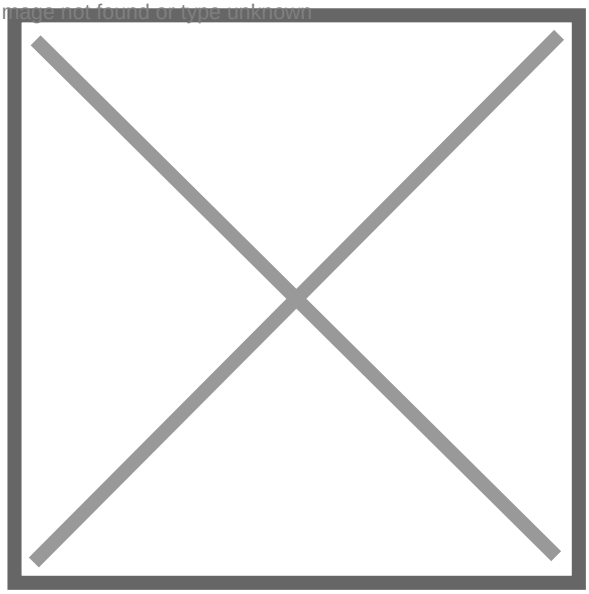

[urgent] procédure de tnr

Par **mickael**, le **23/06/2010** à **12:00**

Avant tout bonjour,

Je dois effectuer des TNR (60h) dans le cadre d'une infraction commise il y a maintenant 1 an. Je dois effectuer mes TNR d'ici le 8 aout, mais je n'ai toujours pas eu d'appel de la part du SPIP au jour d'aujourd'hui.
Malgré mes appels répétés et une récente lettre visant a acceler la procédure (selon les conseils du SPIP), les réponses restent évasives :

"il faut attendre, votre dossier n'est pas ouvert,... etc"

Seulement, je projette de déménager d'ici fin aout dans une autre région, et je vais démarrer une activité professionnelle dés septembre. Cette activité me prendra beaucoup de temps et je n'ai pas envi d'avoir les TNR "sur le dos".

Mes questions sont les suivantes :

-Comment puis-je accelerer la procédure?
- La peine peut elle être suspendue si le SPIP ne me contacte pas en temps et en heure?

Merci d'avance pour vos précieux conseils,

Cordialement,
M.

Par **lebucheron88**, le **25/06/2010** à **19:29**

http://www.votre-question-juridique.com les réponses se trouve ici

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés